

Assemblée Générale Ordinaire 2018

Du samedi 6 Avril 2019

*

L'Assemblée générale ordinaire de l'Accorderie de Grenoble a eu lieu le 6 avril à 15h30 à l'Espace de Vie Sociale 1 rue Léon BLUM à Grenoble.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre présent. Elle a été certifiée par le trésorier (la Présidente étant absente) et elle est à la disposition des membres de l'association.

Sont aussi à la disposition les pouvoirs des personnes représentées

41 membres de l'Accorderie étaient présents ou représentés.

Nous remercions la ville de Grenoble de sa présence en la personne de Monsieur René DE CEGLIE, par ailleurs élu du secteur 4.

L'assemblée générale s'est déroulée comme suit :

- Accueil des Accordeurs
- Début de l'Assemblée générale Ordinaire
- Rapport Moral par Anne VEITL présenté par Thierry HUBERT en l'absence de celle-ci.
- Rapport d'activité présenté par Pamela BOURELLE Animatrice et Olivier Service civique : (Voir diaporama+ rapport d'activité)
 - ✓ Quelques chiffres
 - ✓ Témoignages et présentations des ateliers collectifs sous forme de sketch par des Accordeurs. (Voir Annexe 4)
 - ✓ Présentation des événements extérieurs auxquels l'Accorderie a participé en 201)
 - ✓ Présentation du R.A.F (Réseau des accorderies de France)
- Présentation par Thierry HUBERT, Trésorier, du rapport financier avec compte de résultat et bilan de l'exercice 2018
- Résolutions et vote des rapport moral, d'activité et financier (voir ci-dessous comptage des votes)
- Buffet partagé

I°) RESOLUTIONS et VOTES :

PREMIERE RESOLUTION : L'Assemblée Générale ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport moral, d'activité et du rapport financier au cours de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve les rapports et les comptes dans toutes leurs parties.

DEUXIEME RESOLUTION : L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion.

TROISIEME RESOLUTION : L'assemblée Générale ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration décide l'affectation du résultat comme suit. Le résultat de l'exercice 2018 de 66 € est affecté au report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION : L'assemblée Générale ordinaire donne pouvoir au porteur des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités qui s'avèreraient nécessaires .

	En faveur	En défaveur	Abstention
1 - Rapport moral	Unanimité	0	0
1 - Rapport d'activité	Unanimité	0	0
1 - Rapport financier	Unanimité	0	0
2 - Quitus aux Administrateurs du CA	Unanimité -3	0	3
3 - Affectation des 66 € en report à nouveau	Unanimité	0	0
4 - Porteur des présentes	Unanimité	0	0

II°) LISTE DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU CA

Pour rappel, les membres du C.A sont issus de deux Collèges, c'est-à-dire de deux catégories de membres : le Collège des membres actifs et le Collège des membres fondateurs.

Pour les membres actifs, le mandat est d'une année, renouvelable deux fois.

Les membres fondateurs, au nombre de 6, sont membres de droit du C.A.

Le C.A comprend 12 membres au minimum et 20 au maximum (y compris les 6 membres fondateurs).

La présidence de l'association doit être assurée par un-e accordeur-e issu-e du Collège des membres actifs.

Après avoir sollicité de nouvelles candidatures pour siéger au conseil d'administration de l'Accorderie, nous procédons au vote des membres du Conseil d'administration.

	En faveur	En défaveur	Abstention
Membres du C.A	Unanimité-1	0	1

Le C.A est désormais composé de :

Elus issus du Collège des membres actifs :

Françoise BARNIER -DERRIENNIC (première année)
Geneviève BERARD (deuxième année)
Marie-Annick DUPERTHUY (première année)
Marie-Noëlle GAUFFILET (première année)
Benoît HUBERT (deuxième année)
Thierry HUBERT (première année)
Marie-Noëlle MARTINOD (deuxième année)
Catherine MATE (troisième année)
Jonathan ODONETTO (deuxième année),
Elisabeth PACCARD (première année)
Laurent ULMER (deuxième année)
Anne VEITL (troisième année),

Membres fondateurs et leur représentant :

UMIJ (devenue en 2018 *Pôle Habitat Insertion Jeunes de la Mutualité Française de l'Isère*) : attente de représentation
Régie de quartier Villeneuve/Village Olympique : Marie-Stéphane Gryson
Secours catholique : attente de représentation
SOL alpin : Olivier TRUCHE
OPAC 38 : actuellement non représenté
Forum RSA du Département : actuellement non représenté.

Sommaire des pièces jointes :

- Rapport Moral
- Diaporama
- Rapport d'activité
- Déroulé
- Rapport financier

Procès-verbal fait le 12 avril 2019 La présidente la secrétaire le trésorier